Conflit devis signé

Par Redanko

Bonjour,
J'ai actuellement un devis signé avec le client après avancement il me retire des postes assez important car il veulent l'effectuer eux même mais je ne suis pas d'accord car j'ai prévu ce travail dans mes plannings et n'est pas prévu de travail ailleur.
Est il en droit de m'enlever les postes sachant que les acompte de 30% on été encaissé?
Pouvez m'aider car cela peut mettre mon entreprise en difficulté.
Merci d'avance

Par janus2

Bonjour,
Si le client a signé le devis, il est engagé.